CADRE21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Description:
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:
Badge attribué à : Sylvie Castonguay-Langlais
https://www.cadre21.org/membres/sylvie-castonguay-langlais-nbed-nb-ca

Date d'obtention : 2022-08-30 15:13:35

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?
Les intervenants scolaires et la direction des écoles sont les premiers à intervenir auprès des élèves impliqués lorsqu’un cas de sextage est dénoncé . Leur but/rôle est de monter rapidement un portrait de la situation en suivant les étapes suggérées dans la trousse d’intervention Sexto. Il est à noter de ne NE JAMAIS REGARDER LES PHOTOS ET VIDÉOS. Elle permet d’intervenir rapidement et de façon efficace auprès des jeunes impliqués, tout en plaçant au coeur les intérêts des victimes.
Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?
Il est important de connaître l’amorce, la nature, les intentions et l’étendue de la situation. La trousse est primordiale et il fait suivre les étapes.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
Il est à noter de ne NE JAMAIS REGARDER LES PHOTOS ET VIDÉOS.
Aussi, il faut éviter de questionner l’instigateur. Par contre, vous devez tout de même confisquer le cellulaire de l’instigateur et appeler le service de police qui prendra en charge la situation.